

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. ALQUIER Jérémy et après convocations régulièrement faites à domicile le 16 avril 2026

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Jérémy ALQUIER - Françoise CANOVAS - Cédric CARME - Julie DURAND - Christian SEGUIER - Delphine BERNARD - Claude FABRE - Jérôme CROS - Mélanie RUZAFI - Anthony DURAND - Catherine DUFOUR - Alain VIDAL - Nicole SUC - Martine BETEILLE - Xavier MAFFRE- Luc CABROL

Ont donné pouvoir : Nicole GIMENO à Françoise CANOVAS Hugo MUSSET à Julie DURAND
Tatiana CORREIA DE JESUS à Xavier MAFFRE

Secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

**OBJET : VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DU TARN
DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE VOIRIE A LA GRIFFOULADE**

Le Conseil Municipal, décide de solliciter auprès du Département du Tarn une subvention dans le cadre des travaux de voirie concernant la Griffoulade

Montant subventionnable 45 % de 18 158 € HT

Plan de financement prévu :

. Subvention du département :	8171.10 €
. Participation de la commune :	<u>9986.90 €</u>
	18 158 €

Le conseil municipal s'engage vis à vis du Département :

1. A ne pas donner une affectation différente à la subvention demandée,
 2. A commencer l'exécution dans un délai maximum d'un an suivant la date de la décision de subvention sous peine de suppression de plein droit de ladite subvention.
 3. A inscrire, dès la réunion budgétaire suivant immédiatement la notification de subvention départementale, les crédits correspondants à sa participation au financement du projet.
- La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire de séance : Françoise CANOVAS

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 29 avril 2026

Le MAIRE

Jérémy ALQUIER



Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le



ID : 081-218102382-20260428-2026042810-DE

